

ministre des Forêts et de l'aménagement rural (M. Sauvé), pour déménager les terres dans la forêt et la forêt sur les terres.

Avec ARDA, on laisse entendre qu'on résout tous les problèmes, alors qu'on ne fait qu'en créer de nouveaux.

● (9.20 p.m.)

Sous l'égide de l'ARDA, monsieur l'Orateur, on a formé des cercles d'étude pour déterminer le degré de pauvreté des gens et faire l'analyse des terres par un groupe d'étudiants qu'on appelle techniciens.

Sous l'égide de la loi ARDA, on a formé des comités politiques du genre de celui de la vallée de Mistassini, où l'on a englouti une somme de \$50,000 durant les dernières élections, pour faire ce qu'on a appelé une enquête économique-sociale. Il est inconcevable qu'on se serve d'un tel mouvement pour faire de la «politicaillerie» au cours d'une campagne électorale.

Durant la dernière campagne électorale, comme je l'ai déjà dit, l'ARDA a fourni la somme de \$50,000 pour une enquête. Quelle sorte d'enquête! On a engagé des jeunes filles, des jeunes dames pour passer de porte en porte, à \$15 par jour, pour s'informer dans tous les foyers, surtout les foyers créditistes, et promettre n'importe quoi, comme établir une usine ici, une usine là. On appelait cela une enquête économique-sociale!

**Une voix:** Politique de grandeur!

**M. Gauthier:** Cela s'est terminé deux jours avant la votation. Je tiens à apporter ces précisions et à mettre le gouvernement au courant de ces agissements.

On allait dans les foyers pour questionner. On prétendait questionner sur le budget d'une famille pour établir l'état de pauvreté d'une famille mais, en fait, on questionnait pour savoir s'ils étaient bleus, rouges ou créditistes.

Durant la dernière semaine, là on a agi. On a vu plus de 1,000 personnes travailler jour et nuit, dans tous les comtés, dans le but, probablement, de mettre la dernière main à leur enquête.

Sous l'égide de la loi ARDA, on a dépensé 3 millions pour détruire des dizaines de millions en richesses forestières.

Je veux parler ici de la fameuse création des «bleuetières». On a ainsi créé des régions désertiques; on a brûlé des forêts de quinze ou vingt ans; on a abattu tout le bois pour en faire des «bleuetières». Ce n'est plus des «bleuetières», c'est un désert, car il ne reste plus rien. Et dire que deux années avant, si un colon avait le malheur d'aller couper un arbre pour se chauffer, ça lui coûtait \$10 de l'arbre! Et là, on a dévasté des milliers d'acres. On a établi au delà de onze «bleuetières». On a détruit des milliers d'acres pour souvent

permettre à un entrepreneur «patroneux» d'obtenir le contrat et faire travailler les colons pour rien. Et ils ne récolteront jamais de bleuets là-dedans, prenez ma parole.

Sous l'égide de la loi ARDA, on a fait de la politique au détriment de l'économie, on a favorisé des «patroneux» pour faire travailler tout le monde, non pour la société mais pour le parti. Sous l'égide de la loi ARDA, le ministre se promène dans les comtés; il est venu dans le comté de Roberval pour se vanter des œuvres accomplies, mais lorsqu'on lui pose des questions sur les projets élaborés dans les diverses provinces, il s'empresse de dire que ce n'est pas son affaire; cueillir des lauriers non mérités, ça c'est son affaire, mais accepter une responsabilité, ce n'est pas son affaire.

Cessez donc vos feux d'artifice qui éblouissent tout le monde!

Si l'administration des programmes de l'ARDA est la responsabilité des provinces, pourquoi le ministre fédéral se promène-t-il à travers les provinces en laissant voir que c'est lui le grand magicien, que c'est lui l'homme à tout faire.

Les subventions promises aux provinces, en vertu des programmes conjoints, sont des subventions statutaires aux provinces, et le gouvernement fédéral n'a pas franchi cette barrière; autrement, il met l'économie des provinces en danger.

Ce que nous attendons de la loi ARDA, en vertu de laquelle le gouvernement fédéral met des sommes d'argent à la disposition des provinces, loi dite d'amélioration des terres agricoles, ce n'est certainement pas des travaux à 100 p. 100 sur les terres de la Couronne.

Ce que nous attendons de la loi ARDA, ce sont des subventions pour améliorer réellement les terres agricoles; nous n'en avons pas encore reçu depuis le début et nous en attendons toujours.

Monsieur l'Orateur, comme je le mentionnais tantôt, on travaille sans cesse sur les terres de la Couronne; on déboise les terres de la Couronne et on reboise les terres agricoles. Et l'on dit qu'on verse des subventions aux cultivateurs pour qu'ils améliorent leur terre. Versons donc plutôt des subventions pour le zonage et pour la classification de la production.

Nous attendons encore des subventions pour le drainage. Depuis que la loi est en vigueur, nous supplions le gouvernement du Québec et, par ricochet, celui d'Ottawa, pour essayer d'avoir du drainage dans nos régions.

Nous avons des terres merveilleuses. Si elles étaient drainées, elles produiraient cent fois plus que celles de l'Ouest, parce que, dans l'Ouest, il n'y a pas l'humus de nos